



DOSSIER D'AVANT-PROJET DÉFINITIF

CONSTRUCTION D'UN ERP «MAISON POUR TOUS» À CESTAS (33610)

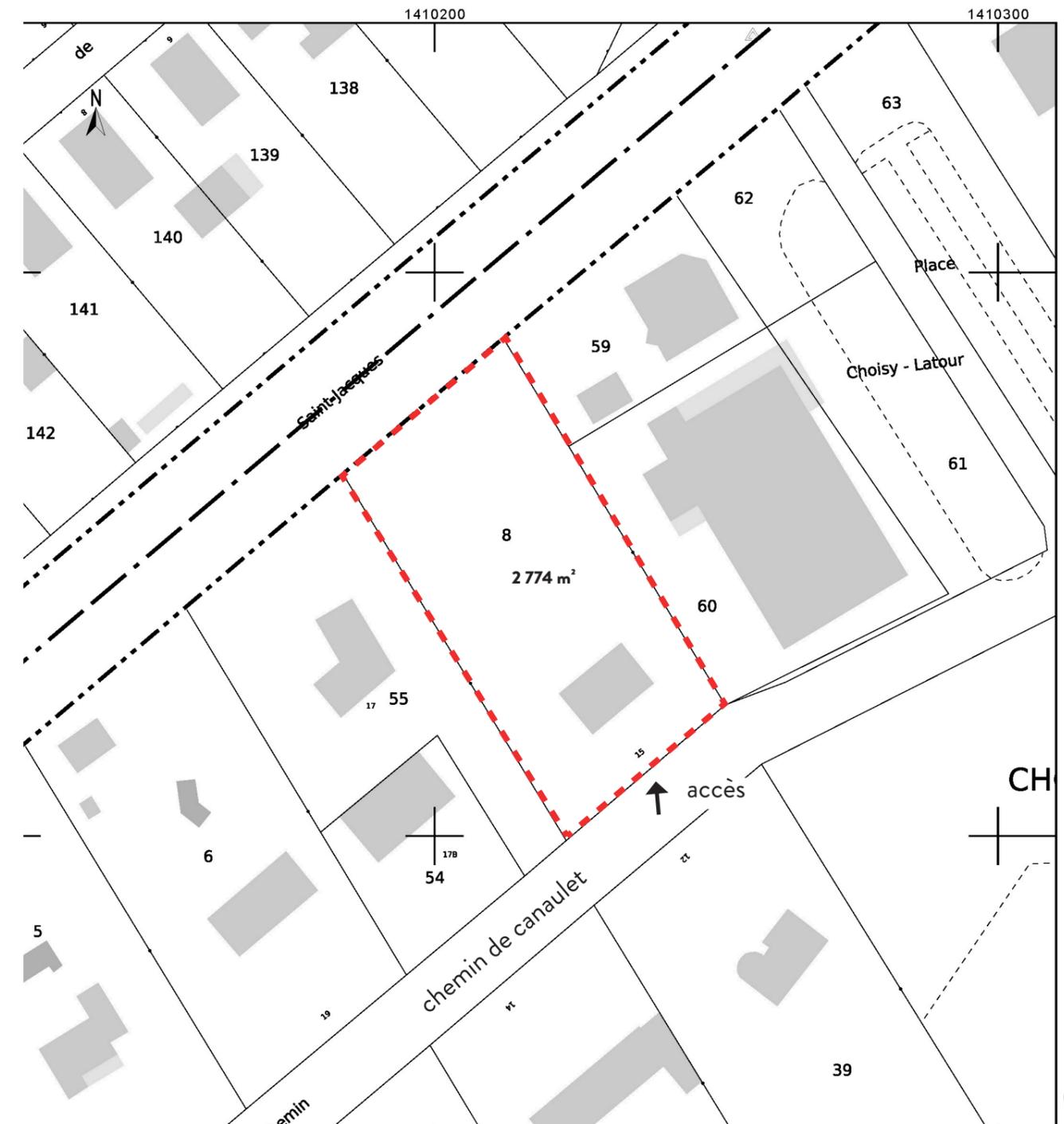
Envoyé en préfecture le 22/05/2025
 Reçu en préfecture le 22/05/2025
 Publié le 22/05/2025
 ID : 033-213301229-20250520-DELIB_4_4_2025-DE

Mairie de Cestas
CONSTRUCTION D'UN ERP - MAISON POUR TOUS À RÉJOUIT (33)
 Surface projet 320 m²
 15, chemin de Canalet 33610 CESTAS

- Sommaire :**
- PLANS DE SITUATION
 - PLAN DE MASSE
 - PLAN RDC
 - COUPES
 - FAÇADES
 - CARNET DE DETAILS
 - PRINCIPES DES PAROIS
 - REPERAGE DES SOLS
 - REPERAGE DE L'ECLAIRAGE
 - PERSPECTIVE

parcelles n°000 CM 8 = 2 774 m²

zone 2UL du PLU de CESTAS
 Surface d'emprise au sol autorisée : 20% maximum, soit 554,80 m²



	Architectes RUTOxSENECIO 36 rue Neuve 33000 Bordeaux	CONSTRUCTION NEUVE D'UN ERP «MAISON POUR TOUS» À CESTAS - RÉJOUIT	
	office@senecio.fr office@ruto.fr 06.72.12.02.95	Mairie de CESTAS 15 Chemin de Canalet 33610 Cestas	APD .B
	Plans de situation échelle : 1/500°	Date 02/2025	1

PLU - ZONE 2UL

ARTICLE 1UL/2UL/3UL.11 - ASPECT EXTERIEUR

L'aspect des constructions sera compatible avec la tenue générale de la zone et l'harmonie du paysage existant. Les constructions devront respecter les principes suivants : **simplicité de forme, harmonie des volumes et couleurs, lorsque les couvertures seront couvertes de tuiles, celles-ci seront du type tuiles canal traditionnelles ou romanes de teinte terre cuite naturelle.**

Dans le cas où les abris de jardins de faible dimension (moins de 10 m²) ne pourraient être recouverts de tuiles canal ou romanes, seront autorisées les plaques imitation tuiles de couleur terre cuite identique à la construction existante, les pentes de toit seront inférieures à **37 %**, **toutefois, sur les terrains d'une superficie supérieure à 4000 m², seront admises les toitures à forte pente**, la hauteur des faîtages pourra alors atteindre 10 m mais la construction devra dans ce cas être implantée à une distance supérieure ou égale à 10 m des limites de propriétés, les façades ainsi que les **murs pignons seront peints ou enduits de couleur claire**, à moins que le matériau et sa mise en œuvre soit de qualité suffisante pour rester apparent (briques, pierre appareillée, béton brut, bois, glace, etc ...).

Sont interdits :
les immeubles de styles régionaux, n'ayant pas le caractère traditionnel de la Gironde sauf sur les terrains d'une superficie supérieure à 4000 m²,
les éléments architectoniques d'emprunt étrangers aux traditions du pays (chien assis, etc ...)
les imitations de matériaux (fausses pierres, fausses briques, faux pans de bois, etc...)
tous les pastiches,
les couvertures en fibres ciment, les tôles ondulées apparentes, le chaume, les ardoises,
et les garages réalisés avec des moyens de fortune ou des matériaux de récupération,
les couleurs agressives et plus particulièrement en ce qui concerne les enduits de façade : vert olive, vert foncé, vert pastel, bleu vif, bleu clair, rouge, jaune, noir, marron foncé et gris foncé.

En ce qui concerne les clôtures :
En façade de voie :
a) Murs de clôtures en façade de voies supportant une importante circulation :
Ces voies sont les suivantes : Avenue de Reinheim, Chemin de Trigan, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, Avenue Salvador Allende, Chemin de Léognan, Avenue saint Jacques de Compostelle, Route de Fourc et Chemin de Seguin. En façade de ces voies seront autorisés les murs de clôture anti-bruit d'une hauteur maximale de deux mètres. Dans un souci esthétique et d'intégration au paysage, ces murs seront peints ou enduits, entretenus régulièrement sur chacune de leurs faces.

Dans le cas de murs en plaques de béton, celles-ci devront être teintées dans la masse, ou peintes de couleur ton pierre et seront recouvertes d'une végétation grimpante et couvrante de type chèvrefeuille, vigne vierge, lierre...

Murs de clôtures en façade des autres voies : Ne sont autorisés que les **murs bahuts d'une hauteur d'un mètre, hauteur permettant l'intégration des divers compteurs.** Lorsqu'ils sont **surmontés d'un grillage, celui-ci sera noyé dans une végétation épaisse et non caduque d'une hauteur maximale de 2 m**

Murs entre voisins : Leur **hauteur totale ne devra pas excéder 2 m maximum.** Ils seront entretenus de manière régulière sur chacune de leurs faces.

STATIONNEMENT

5) Pour les constructions nécessaires au fonctionnement des services publics ou d'intérêt collectif :
Le nombre de places de stationnement sera cependant adapté aux besoins estimés en prenant en compte le nombre de personnes fréquentant quotidiennement les constructions de manière permanente (personne travaillant dans les locaux...) et occasionnelle (visiteurs, livreurs, clients ...)
> 12 personnes / atelier > Il y a 5 ateliers donc 60 personnes. **Le nombre de personnes travaillant dans les locaux est à nous communiquer.**

	Architectes RUTOxSENECIO	CONSTRUCTION NEUVE D'UN ERP «MAISON POUR TOUS» À CESTAS - RÉJOUIT	
	36 rue Neuve 33000 Bordeaux	Mairie de CESTAS 15 Chemin de Canalet 33610 Cestas	APD .B
	office@senecio.fr office@ruto.fr 06.72.12.02.95		2
		Date 02/2025	

Il pourra de même être exigé en fonction des besoins, un espace de stationnement, pour les transports en commun, les vélos, les vélos à moteur, les motos, les vélomoteurs et motocyclettes en dehors des voies publiques

Envoyé en préfecture le 22/05/2025
Reçu en préfecture le 22/05/2025
Publié le 22/05/2025
ID : 033-213301229-20250520-DELIB_4_4_2025-DE



6) Obligations minimales pour le stationnement des deux-roues : 60
Obligations indiquées dans le Code de la construction et de l'habitation.

7) Modalités d'application :
En cas d'impossibilité architecturale ou technique d'aménager sur le terrain de l'opération le nombre d'emplacements nécessaires au stationnement, le constructeur est obligé d'aménager sur un autre terrain situé à moins de 300 m du premier, les surfaces de stationnement qui lui font défaut, à condition qu'il apporte la preuve qu'il réalise ou fait réaliser lesdites places. La règle applicable aux constructions ou établissements non prévus ci-dessus, est celle à laquelle ces établissements sont le plus directement assimilables.

ARTICLE 1UL/2UL/3UL.13 - ESPACES LIBRES ET PLANTATIONS

- 1 - Espaces boisés classés : les espaces boisés classés figurant au plan sont soumis aux dispositions des articles L.130.1 et suivants du Code de l'Urbanisme.
- 2 - Plantations : les plantations existantes sont maintenues ou remplacées par des plantations équivalentes. - 1 arbre doit être planté par 100 m² d'espace libre. - **les aires de stationnement doivent être plantées à raison de 1 arbre pour deux places de stationnement.**
- 3 - Espaces verts en pleine terre au sein des lots:
dans la Zone 2UL, au moins 80 % de la superficie des terrains doivent être des espaces verts en pleine terre.
- 4 - Espaces libres et espaces verts communs d'intérêt collectifs au sein des opérations
Les opérations d'aménagement ou de construction devront prévoir des espaces libres communs aménagés en espaces verts, aires de jeux ou de loisirs sur une emprise fixée à 10 % au moins pour les opérations d'habitat de plus d'1ha. Ces espaces devront être localisés et aménagés de façon à contribuer au maillage et aux continuités d'espaces verts de nature en milieu urbain associés à des usages récréatifs (promenades piétonnes et cyclables inter-quartiers).



PLU - Retour service urbaniste

Le terrain est en zone 2UL du PLU ; en tant que Service Public, nous pouvons déroger à différents articles sauf l'article 13 les Espaces en Pleine Terre.

Plan de masse mentionnera au PC :

- l'accès coté mini 4m
- récap des surfaces (ES, aire vélos, surface place de stationnement et allée)
- supprimer la terrasse à l'arrière du bâtiment > pourquoi ?
- 3 massifs végétalisés

PROJET / PLU

art 6 : recul 5m depuis alignement ok // déroge pour SP
En suspen : bande de recul

art 7 : L = Hf/2 avec mini 4m ok // déroge pour SP

art 9 : ES 20% = 555m² // projet 370m² mesuré ok // déroge pour SP

art 10 : Hf 3,50m et Ht 7m ok // déroge pour SP

art 11 : si clôture sur chemin de Canalet, compléter le projet par un plan de coupe avec hauteur (mur bahut max 1m)

art 12 :

stationnement VL= Le nombre de places de stationnement sera adapté aux besoins estimés en prenant en compte le nombre de personnes fréquentant quotidiennement les constructions de manière permanente (personne travaillant dans les locaux...) et occasionnelle (visiteurs, livreurs, clients ...).

Production d'une pièce annexe pour le PC à faire :

- note justifiant le nombre de stationnements : 1 véhicule pour 2 personnes soit env 30 places.

Le stationnement se fera sur la parcelle CM 38 située à moins de 300m de la MPT.

ERP L / 5ème catégorie = 100 pers en RDC

effectif évalué 12 pers / atelier = 60 pers

stationnement PMR : 2% soit 1pl mini

 Architectes RUTOxSENECIO 36 rue Neuve 33000 Bordeaux office@senecio.fr office@ruto.fr 06.72.12.02.95	CONSTRUCTION NEUVE D'UN ERP «MAISON POUR TOUS» À CESTAS - RÉJOUIT	
	Mairie de CESTAS 15 Chemin de Canalet 33610 Cestas	APD .B
	Date 02/2025	3

Envoyé en préfecture le 22/05/2025
 Reçu en préfecture le 22/05/2025
 Publié le
 ID : 033-213301229-20250520-DELIB_4_4_2025-DE

aire vélos : selon CCH pour un SP l'espace doit correspondre à 15% de l'effectif // réduire l'aire de

art 13 : les EPT mini 80% du terrain soit **2220m²**.

Terrain = 2776m²
 ES bâtiment = 370m²

> il reste un delta de 186m² maximum pour les surfaces imperméabilisées : allée, stationnement et vélos.

Surfaces imperméabilisées projet :

Aire allée = 143m²
 Aire vélos = 9m²
 1pl PMR (3,30 x 5) 16,5m²

Aire totale imperméabilisée = 168,50m²

> il reste donc 17,50m² pour une seule autre place de stationnement.

Dépôt de PC à faire avec :

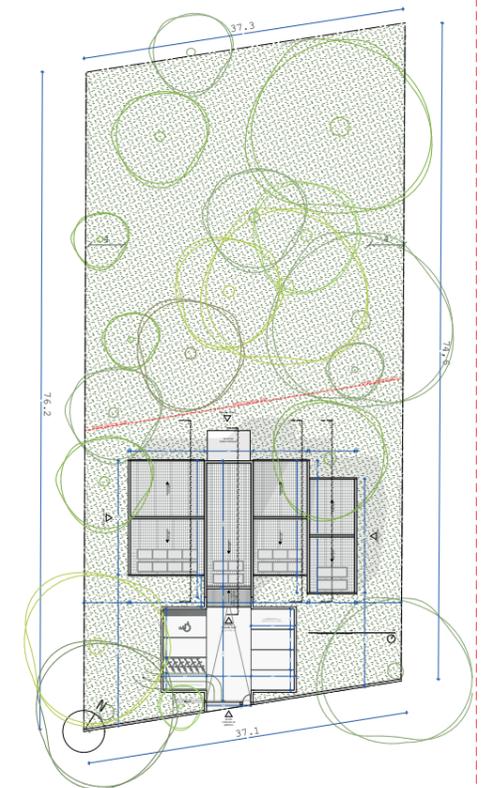
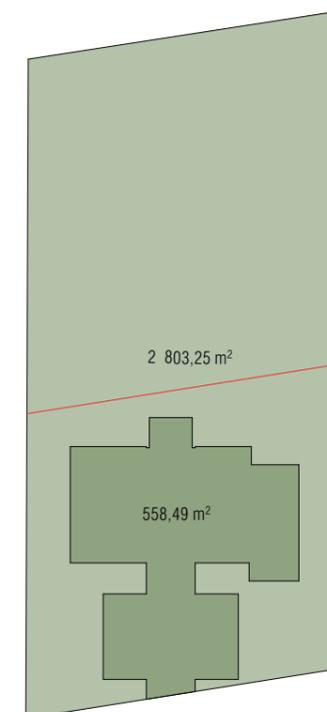
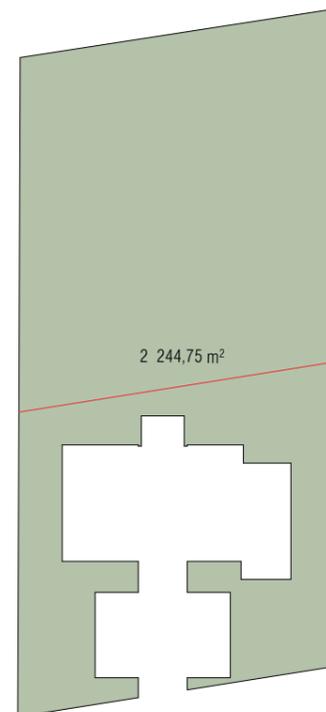
- PC 39 et 40 + cerfa AT

- plan VRD

- plan EP + note de calcul

- attestation RE2020

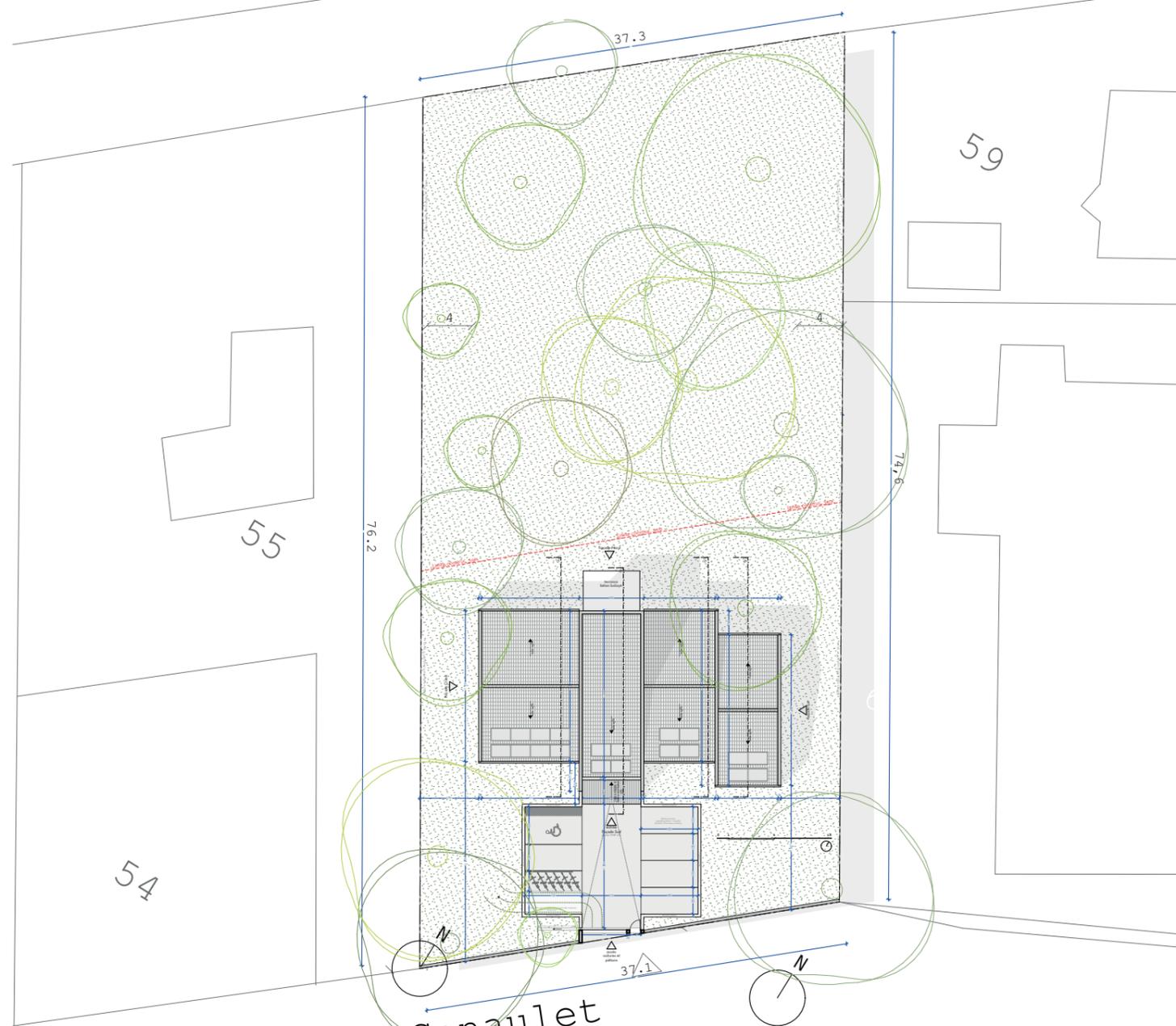
V1
 EPT = 80% de la parcelle soit 2242.4m²



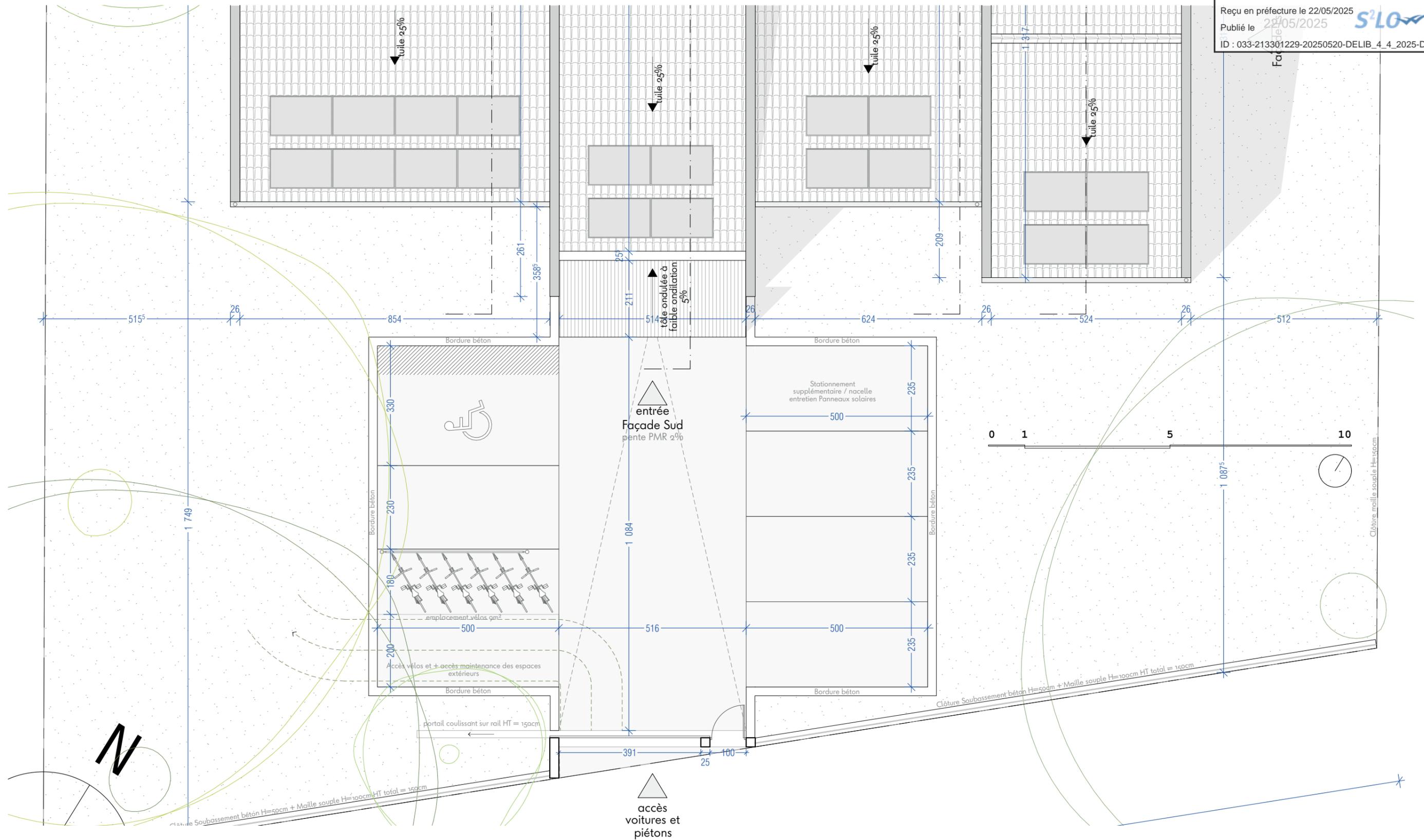
Envoyé en préfecture le 22/05/2025
 Reçu en préfecture le 22/05/2025
 Publié le
 ID : 033-213301229-20250520-DELIB.4_4_2025-DE



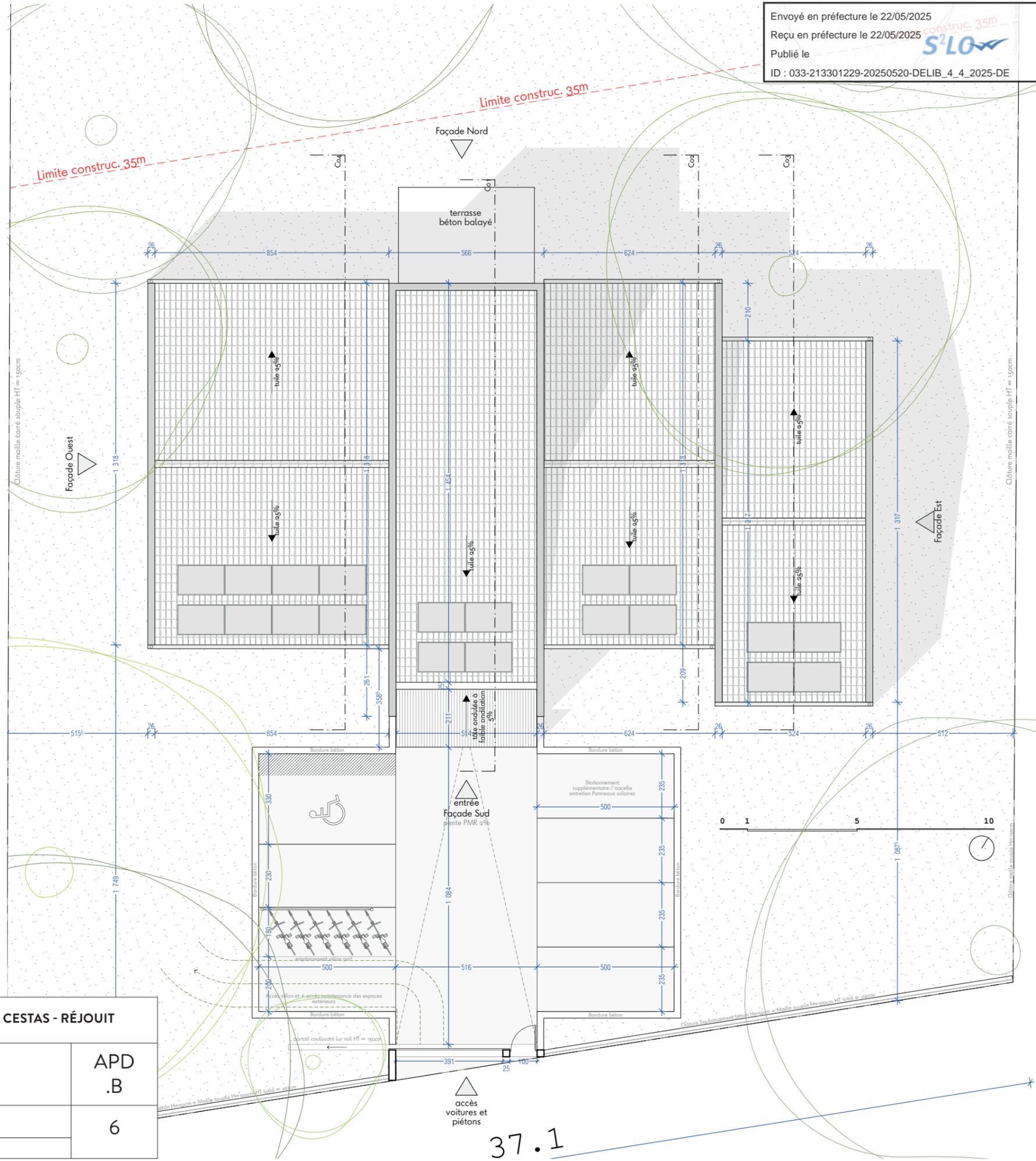
Avenue Saint-Jacques de Compostelle



	Architectes RUTOxSENECIO	CONSTRUCTION NEUVE D'UN ERP «MAISON POUR TOUS» À CESTAS - RÉJOUIT	
	36 rue Neuve 33000 Bordeaux	Mairie de CESTAS 15 Chemin de Canalet 33610 Cestas	APD .B
	office@senecio.fr office@ruto.fr 06.72.12.02.95	Plan de situation	4
	échelle : 1/200°	Date 02/2025	

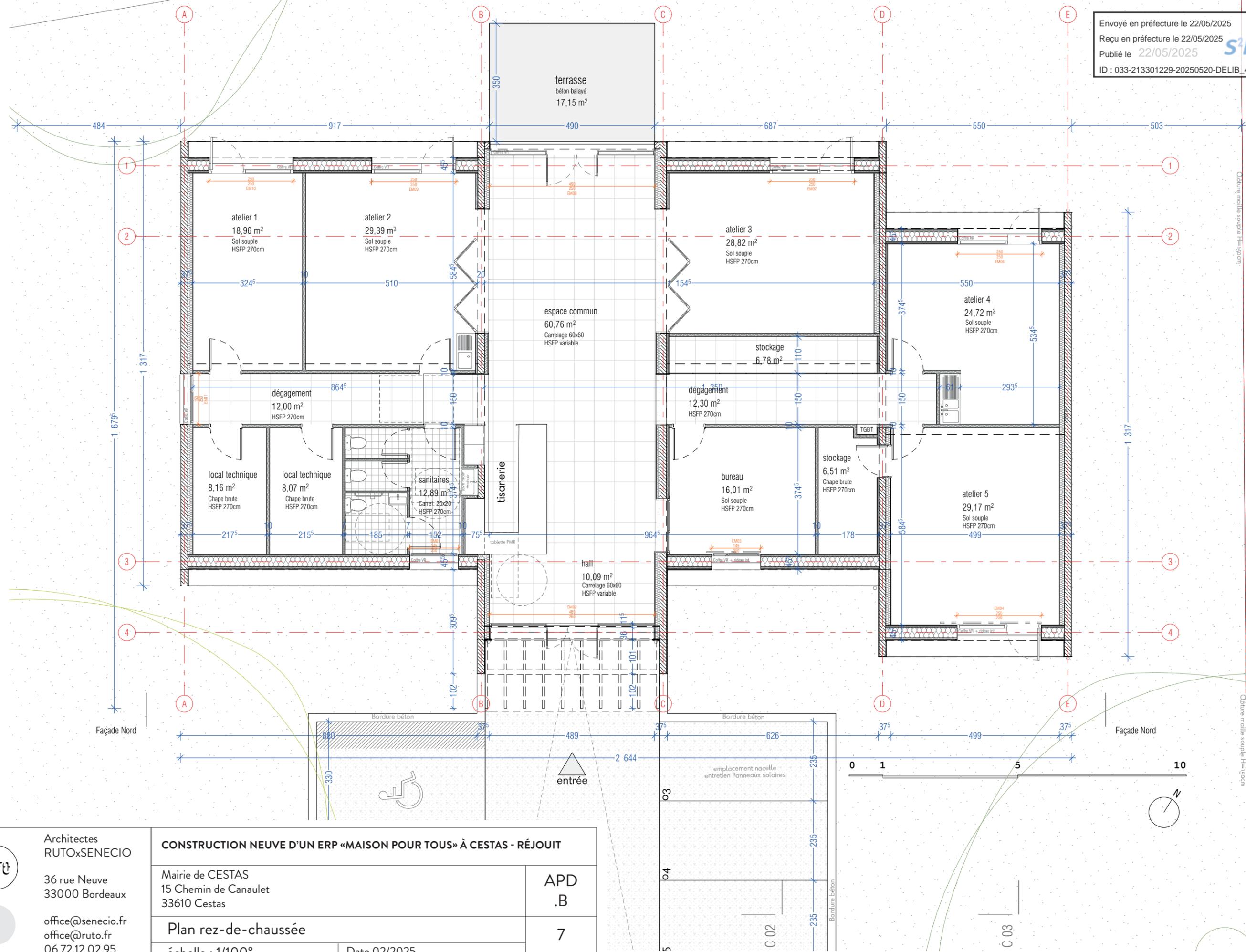


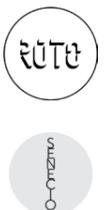
 Architectes RUTOxSENECIO 36 rue Neuve 33000 Bordeaux office@senecio.fr office@ruto.fr 06.72.12.02.95	CONSTRUCTION NEUVE D'UN ERP «MAISON POUR TOUS» À CESTAS - RÉJOUIT		
	Mairie de CESTAS 15 Chemin de Canalet 33610 Cestas		APD .B
	Plan de masse		5
échelle : 1/150°	Date 02/2025		

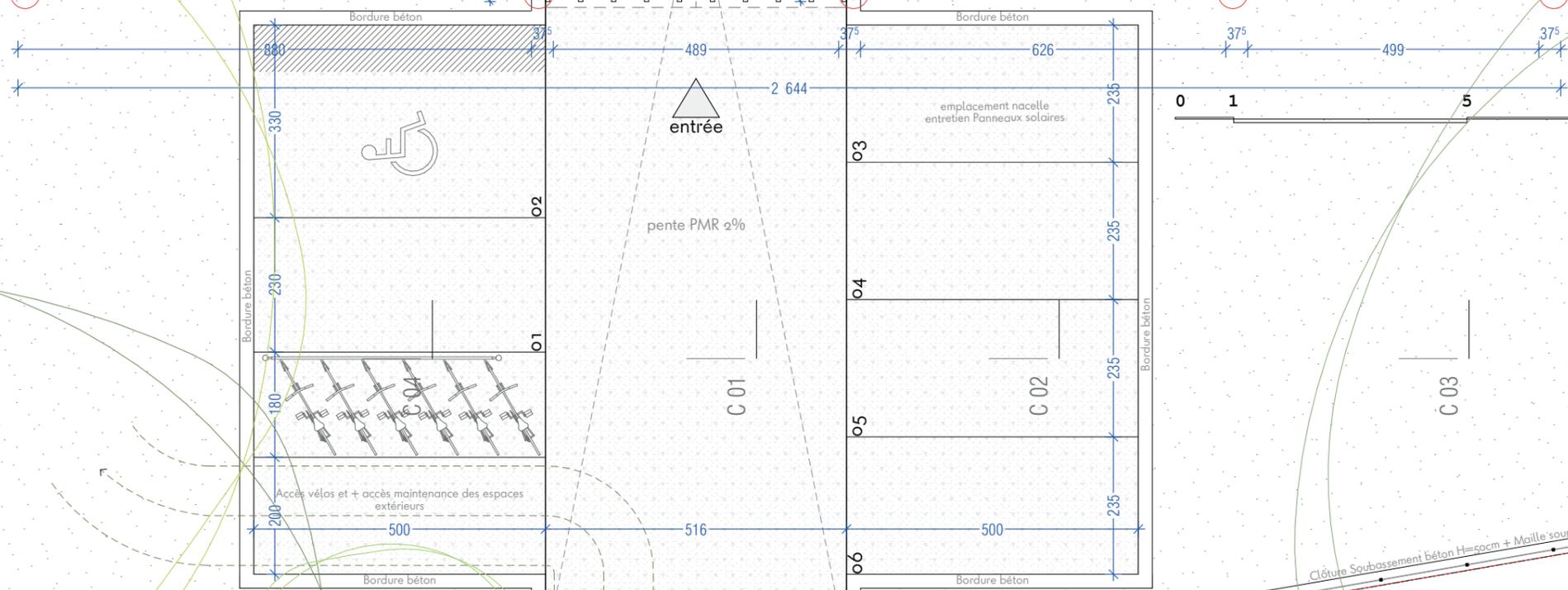
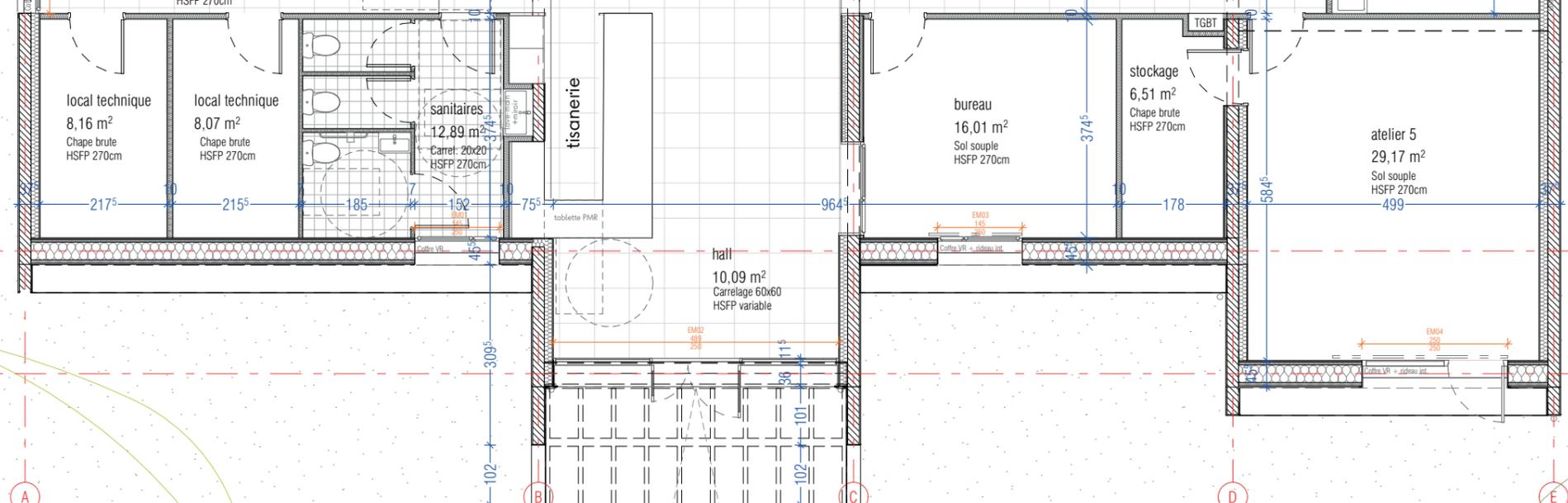


 Architectes RUTOxSENECIO 36 rue Neuve 33000 Bordeaux office@senecio.fr office@ruto.fr 06.72.12.02.95	CONSTRUCTION NEUVE D'UN ERP «MAISON POUR TOUS» À CESTAS - RÉJOUIT		APD .B 6
	Mairie de CESTAS 15 Chemin de Canalet 33610 Cestas	Plan de masse échelle : 1/150°	
	Date 02/2025		

37.1



	Architectes RUTOxSENECIO 36 rue Neuve 33000 Bordeaux office@senecio.fr office@ruto.fr 06.72.12.02.95	CONSTRUCTION NEUVE D'UN ERP «MAISON POUR TOUS» À CESTAS - RÉJOUIT	
	Mairie de CESTAS 15 Chemin de Canaulet 33610 Cestas	APD .B 7	Plan rez-de-chaussée échelle : 1/100°

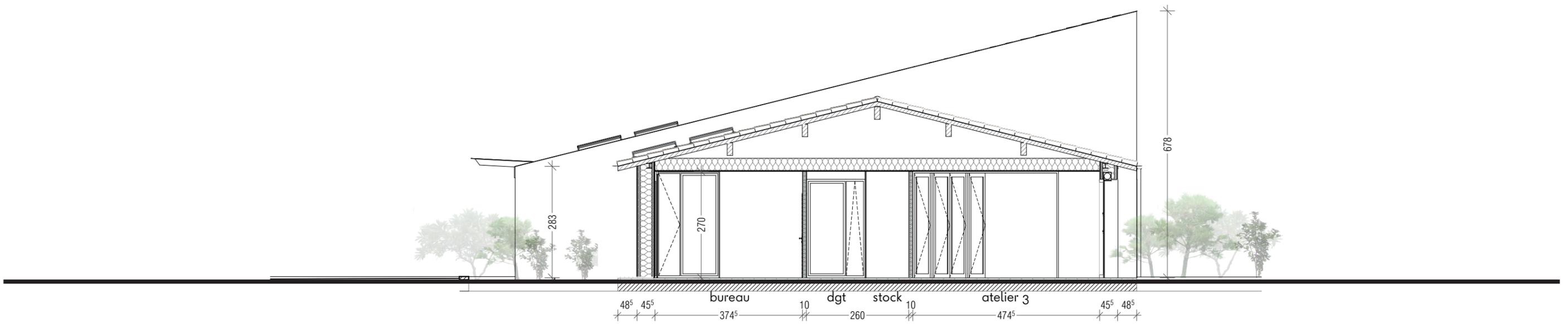
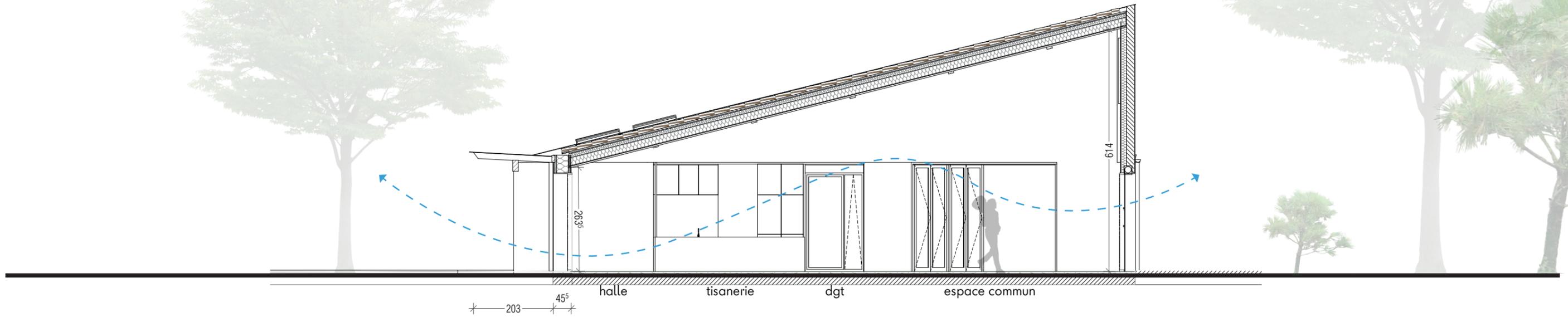


Clôture Soubassement béton H=50cm + Maille souple H=100cm HT total = 150cm

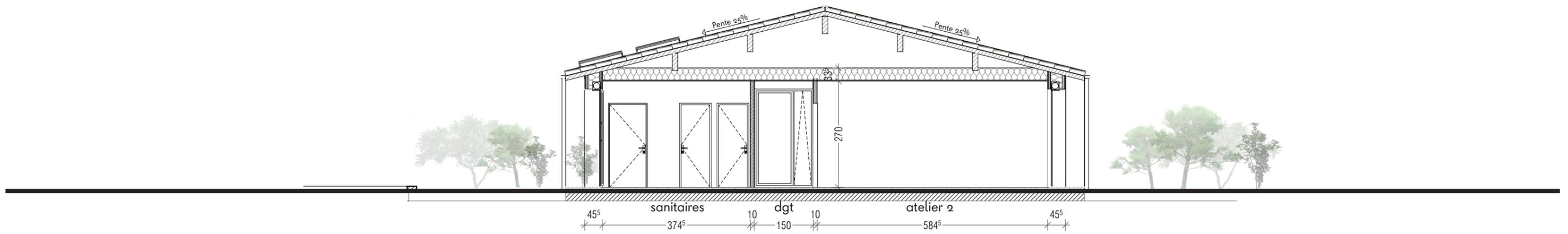
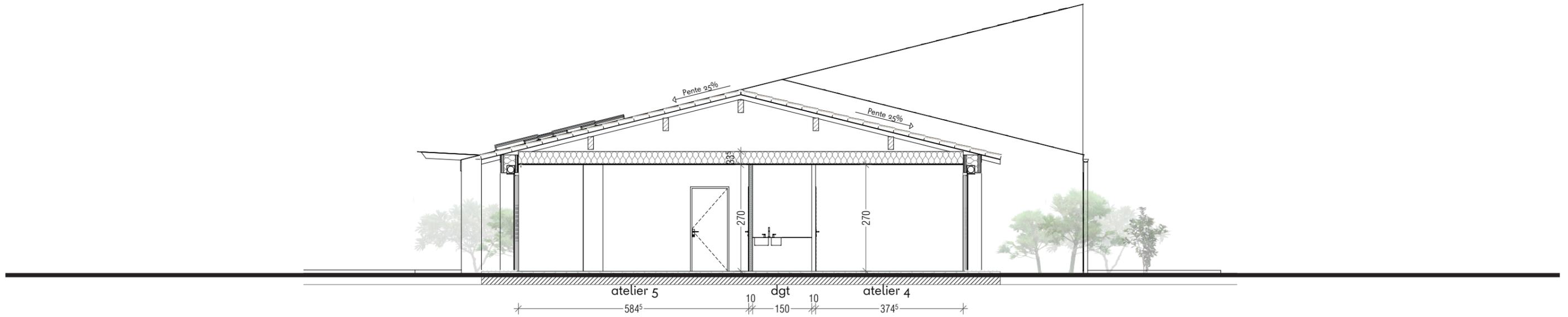
portail coulissant sur rail HT = 150cm

accès voitures et piétons

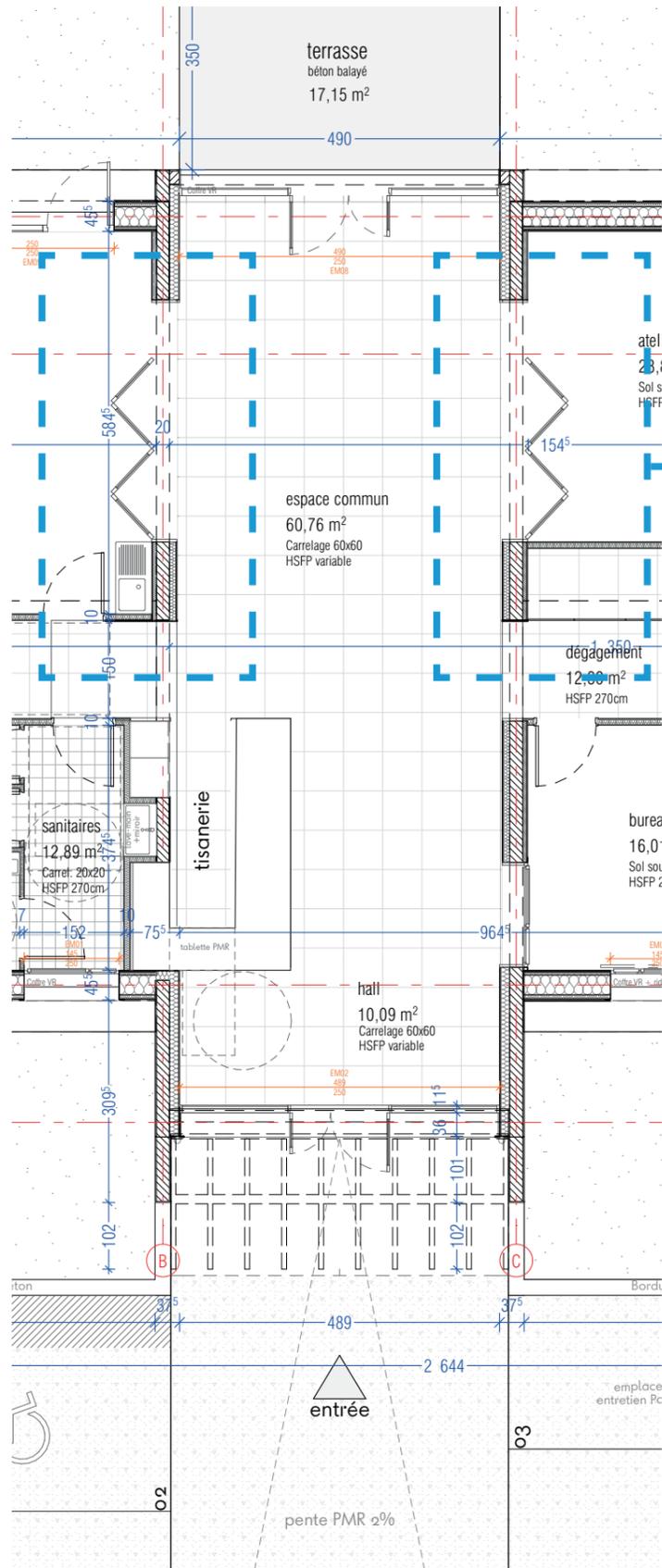
 Architectes RUTOxSENECIO 36 rue Neuve 33000 Bordeaux office@senecio.fr office@ruto.fr 06.72.12.02.95	CONSTRUCTION NEUVE D'UN ERP «MAISON POUR TOUS» À CESTAS - RÉJOUIT	
	Mairie de CESTAS 15 Chemin de Canaulet 33610 Cestas	APD .B 8
	Date 02/2025	



 Architectes RUTOxSENECIO 36 rue Neuve 33000 Bordeaux office@senecio.fr office@ruto.fr 06.72.12.02.95	CONSTRUCTION NEUVE D'UN ERP «MAISON POUR TOUS» À CESTAS - RÉJOUIT	
	Mairie de CESTAS 15 Chemin de Canalet 33610 Cestas	APD .B
	Coupes C01 et C02	
	échelle : 1/100°	Date 02/2025



 <p>Architectes RUTOxSENECIO</p> <p>36 rue Neuve 33000 Bordeaux</p> <p>office@senecio.fr office@ruto.fr 06.72.12.02.95</p>	CONSTRUCTION NEUVE D'UN ERP «MAISON POUR TOUS» À CESTAS - RÉJOUIT	
	Mairie de CESTAS 15 Chemin de Canalet 33610 Cestas	APD .B
	Coupes C03 et C04	
	échelle : 1/100°	Date 02/2025



LE PANNEAU

SIMPLICITÉ DE LA MANŒUVRE

Les panneaux des murs mobiles ALGAFLEX® se déplacent manuellement sans effort grâce à un système exclusif de guidage qui annule tout effort de translation. ¼ de tour de clé seulement pour verrouiller ou déverrouiller les traverses hautes et basses simultanément ou le verrouillage motorisé.

Elles permettent d'assurer l'étanchéité acoustique et le verrouillage mécanique sans rail au sol.



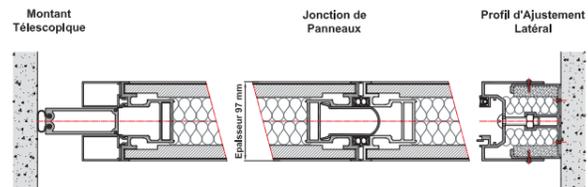
Un produit résistant fiable et adapté aux nombreuses manipulations.

Renforcé par un cadre en profilé d'aluminium apparent garantissant une protection des chants et des parements lors du déplacement des panneaux.

Un affaiblissement acoustique de 45 Db couvrant la plupart des besoins en terme d'isolation phonique.

	Largeur maxi panneaux	Sur-mesure selon revêtement
	Poids à partir de *	PS 37Kg / m²
	Hauteur maxi panneaux	6 000 mm
	Affaiblissement Acoustique	Rw 45 dB / Ra 43 dB
	Épaisseur	97 mm
	Réaction au feu	M3 Conforme à la norme AM14 (M1 en option)

* Poids pour panneaux de 3000 x 1200 mm
 * En fonction des spécificités du projet le bureau d'étude apportera la valeur corrigée.



OPTIONS

- Oculus
- Encadrement gamme RAL
- Laquage Rail gamme RAL

GAMME DE REVÊTEMENTS

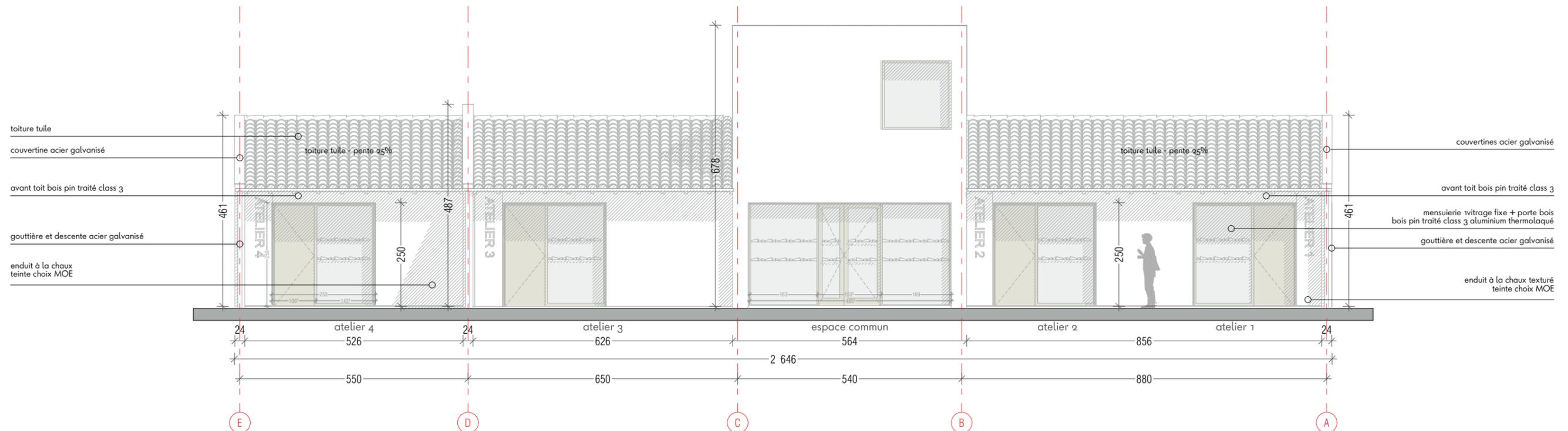
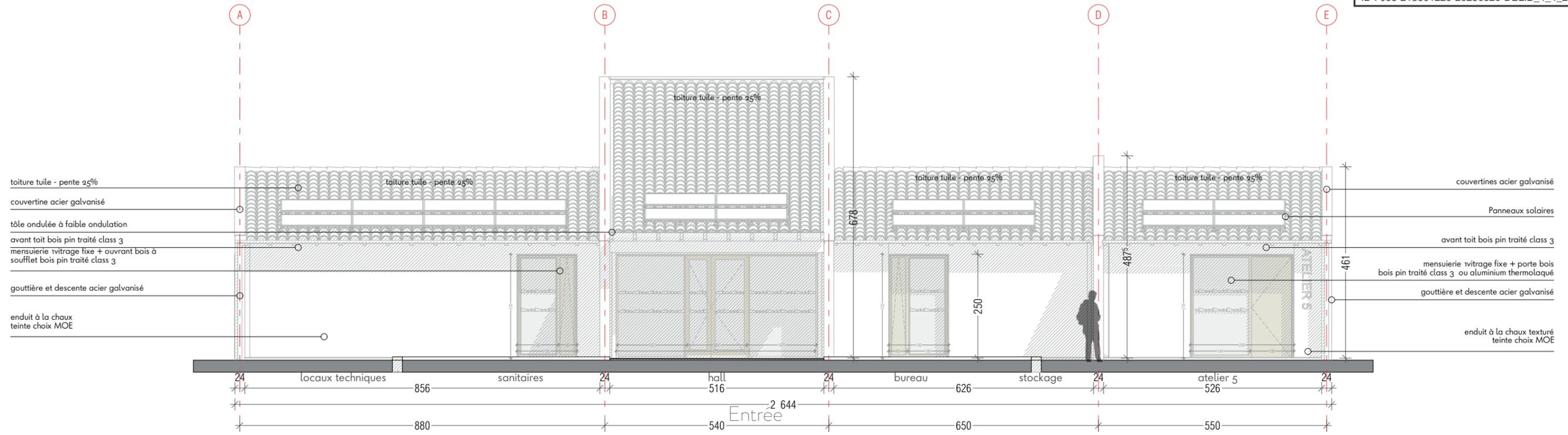
- Gamme Mélangé Stratifié ALGAFLEX®.
- Gamme Stratifié PRINT couleurs ALGAFLEX®.
- Oberflex GAMME ALGAFLEX®.
- Stratifié toutes marques.



 Architectes RUTOxSENECIO 36 rue Neuve 33000 Bordeaux office@senecio.fr office@ruto.fr 06.72.12.02.95	CONSTRUCTION NEUVE D'UN ERP «MAISON POUR TOUS» À CESTAS - RÉJOUIT	
	Mairie de CESTAS 15 Chemin de Canaulet 33610 Cestas	APD .B
	Date 02/2025	11

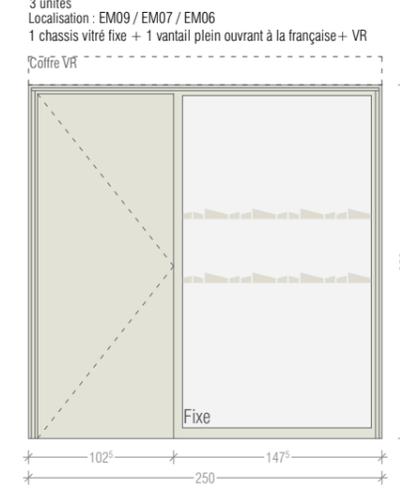
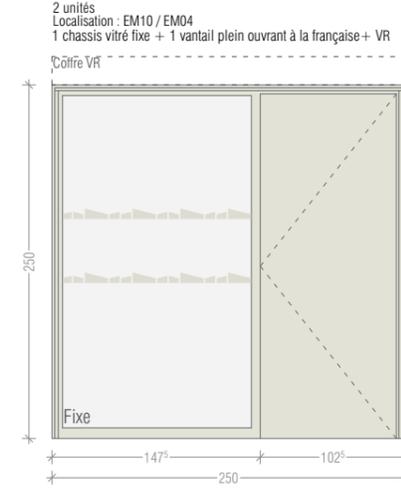
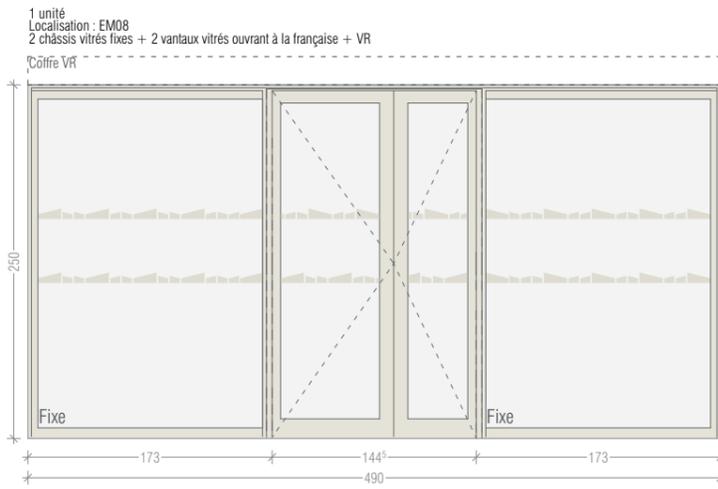
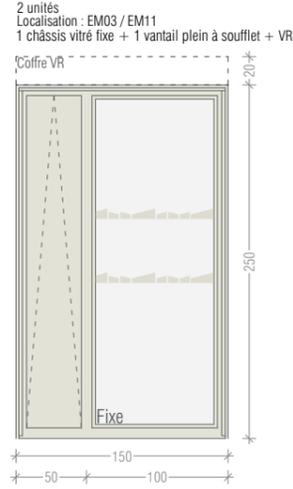
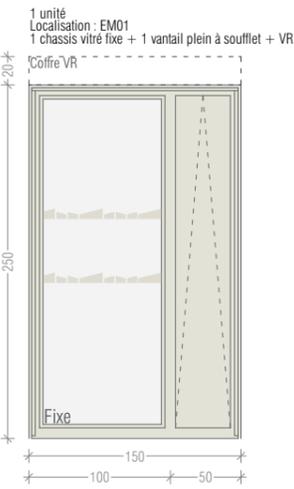
Façade Sud

Envoyé en préfecture le 22/05/2025
 Reçu en préfecture le 22/05/2025
 Publié le
 ID : 033-213301229-20250520-DELIB_4_4_2025-DE

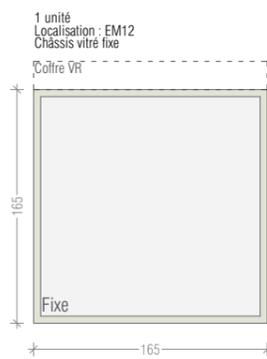
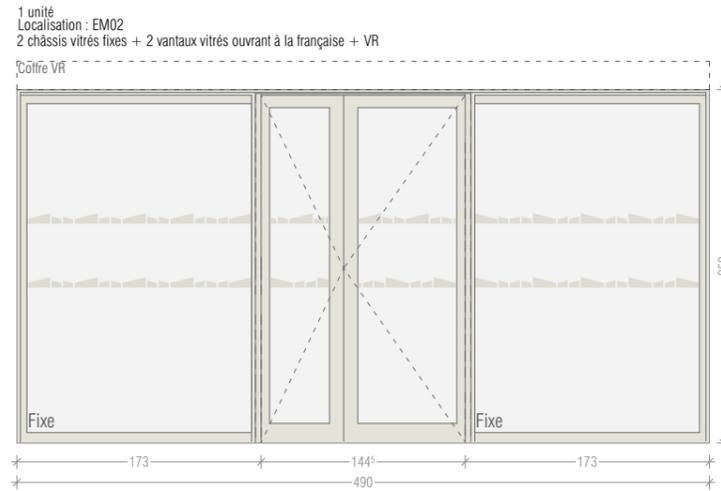


Façade Nord

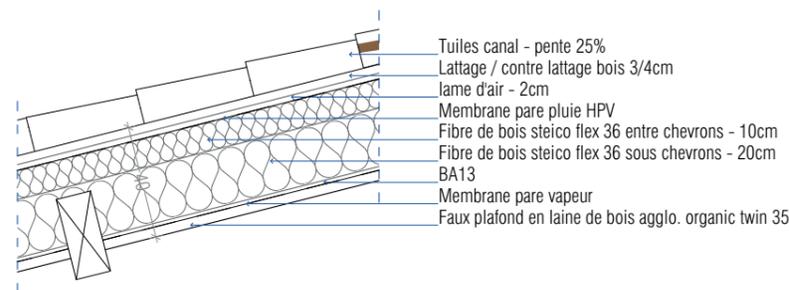
<p>Architectes RUTOxSENECIO</p> <p>36 rue Neuve 33000 Bordeaux</p> <p>office@senecio.fr office@ruto.fr 06.72.12.02.95</p>	<p>CONSTRUCTION NEUVE D'UN ERP «MAISON POUR TOUS» À CESTAS - RÉJOUIT</p>	
	<p>Mairie de CESTAS 15 Chemin de Canalet 33610 Cestas</p>	<p>APD .B</p>
<p>Façades SUD et NORD</p>		<p>13</p>
<p>échelle : 1/100°</p>	<p>Date 02/2025</p>	



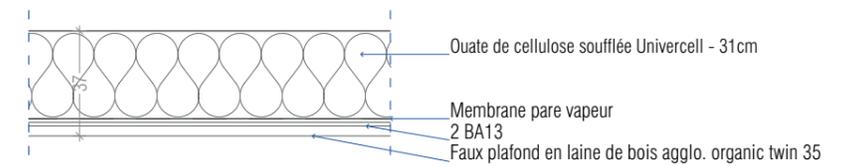
Entrée



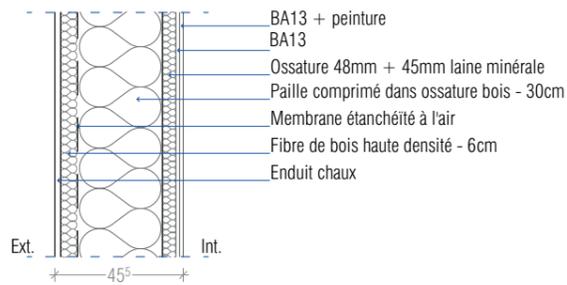
Plafond rampant
 Localisation : espace commun



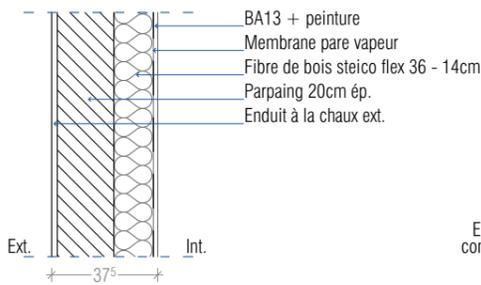
Plafond droit
 Localisation : ateliers, bureau



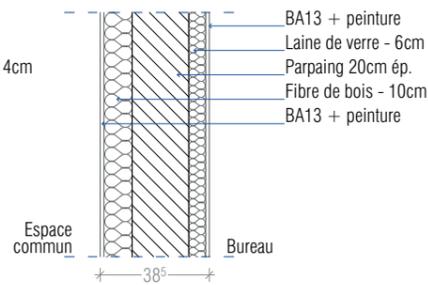
FOB
 Localisation : façades Nord / Sud



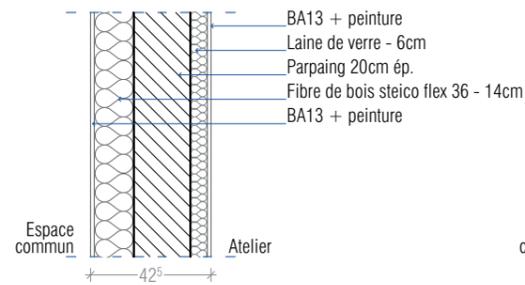
Mur maçonné ITI
 Localisation : façades Est / Ouest



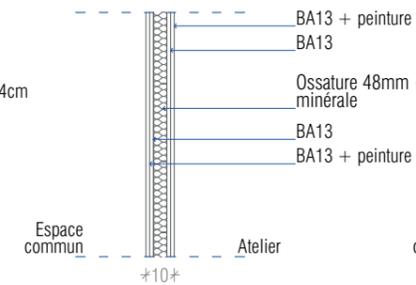
Refend 01
 Localisation : refend entre espace commun et bureau



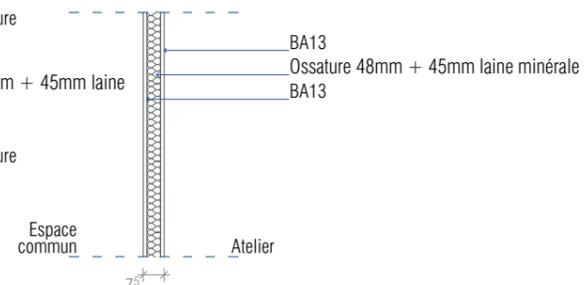
Refend 02
 Localisation : refend entre espace commun et ateliers



Cloisons 100
 Localisation : entre ateliers et dégagement



Cloisons 78
 Localisation : entre locaux techniques

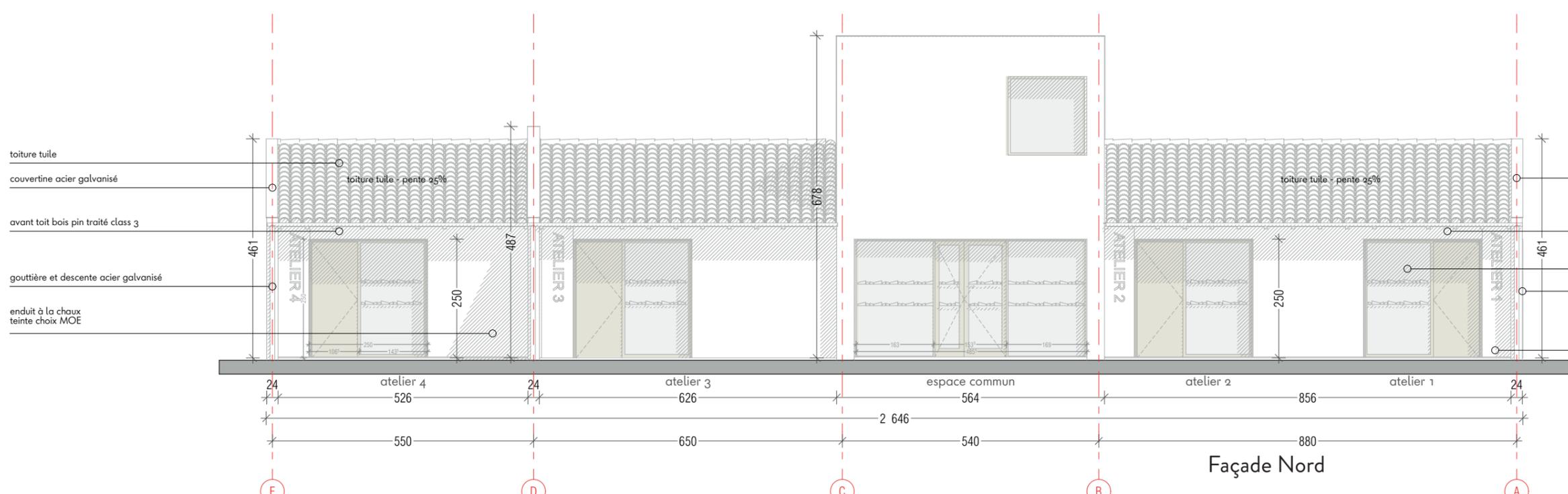
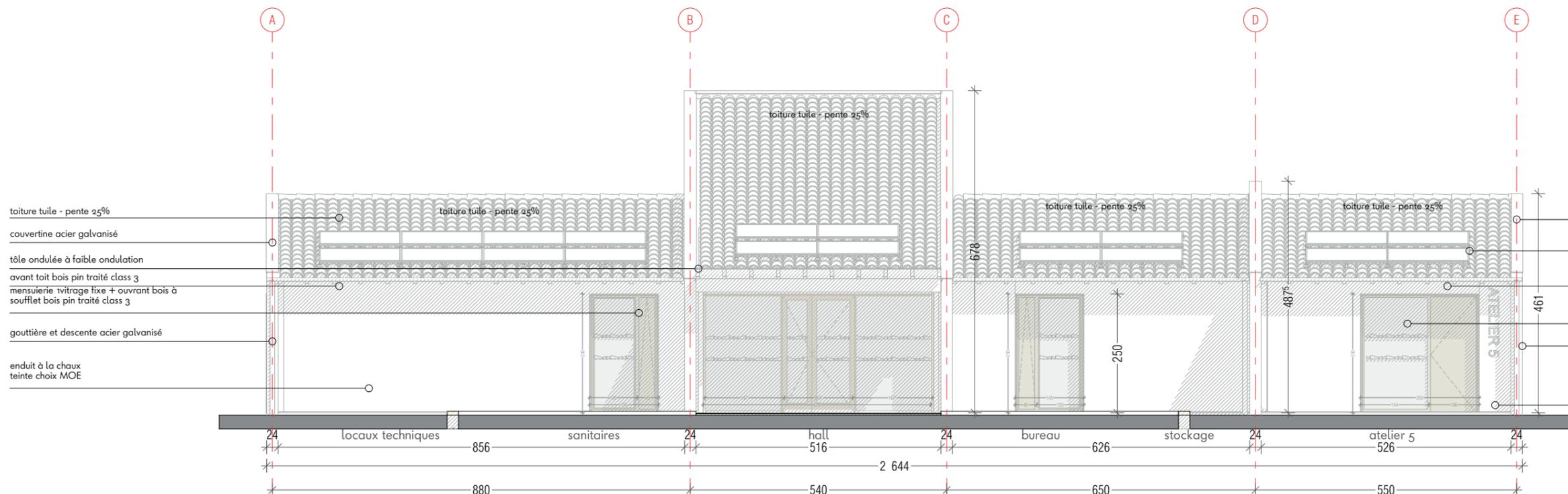


<p>Architectes RUTOxSENECIO 36 rue Neuve 33000 Bordeaux office@senecio.fr office@ruto.fr 06.72.12.02.95</p>	CONSTRUCTION NEUVE D'UN ERP «MAISON POUR TOUS» À CESTAS - RÉJOUIT	
	Mairie de CESTAS 15 Chemin de Canalet 33610 Cestas	APD .B
Carnet de détails		14
Date 02/2025		



Vitrophanie pour accessibilité
 27 mètres linéaires

Façade Sud



Façade Nord



Bois (pin, sapin, lasuré clair)



Sol souple



Fibre de bois clair

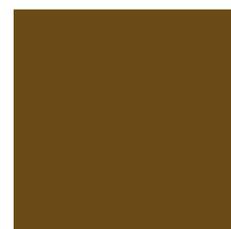


Tuile canal rouge



Enduits lisses

	Architectes RUTOxSENECIO 36 rue Neuve 33000 Bordeaux office@senecio.fr office@ruto.fr 06.72.12.02.95	CONSTRUCTION NEUVE D'UN ERP «MAISON POUR TOUS» À CESTAS - RÉJOUÏ	
	Mairie de CESTAS 15 Chemin de Canalet 33610 Cestas	APD .B	
	Références des matériaux échelle : 1:100°	Date 02/2025	15



Variante aluminium RAL



Variante bois foncé lasuré marron

Ossature bois isolés en paille

Envoyé en préfecture le 22/05/2025
 Reçu en préfecture le 22/05/2025
 Publié le 22/05/2025
 ID : 033-213301229-20250520-DELIB_4_4_2025-DE

MOB/Paille
Variante



MOB/Paille

Façade Nord

Extérieur

- ▶ Une couche d'isolant à base de fibres de bois permet d'atteindre la norme Passivhaus dans les climats froids
- ▶ Une membrane d'étanchéité à l'air mais ouverte à la diffusion de vapeur d'eau empêche la perte de chaleur tout en assurant le transfert d'humidité dans la paroi

Panneau

- ▶ Isolation en paille grâce à notre technologie de pressage multidirectionnel
- ▶ Structure porteuse en double ossature bois, issu de forêts durablement gérées
- ▶ Des dimensions sur mesure pour s'adapter à tout type de bâtiment
- ▶ Surface plane et homogène
- ▶ Épaisseur standard de 40 cm

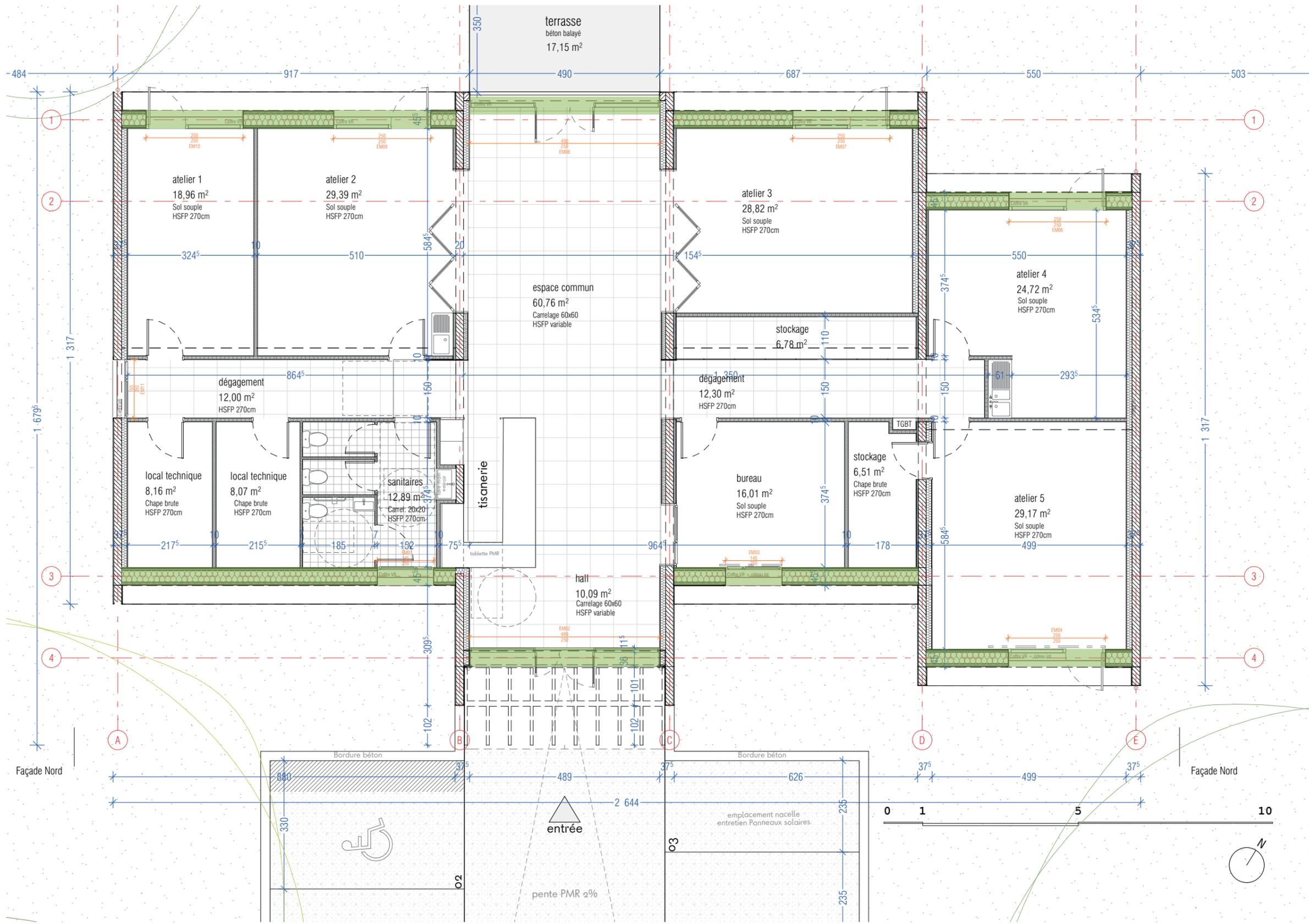
Intérieur

- ▶ Surface idéale pour le revêtement en terre crue
- ▶ Compatible avec une grande variété de méthodes de finitions standards



 Architectes RUTOxSENECIO 36 rue Neuve 33000 Bordeaux office@senecio.fr office@ruto.fr 06.72.12.02.95	CONSTRUCTION NEUVE D'UN ERP «MAISON POUR TOUS» À CESTAS - RÉJOUIT		APD .B 16
	Mairie de CESTAS 15 Chemin de Canaulet 33610 Cestas	Références des matériaux	



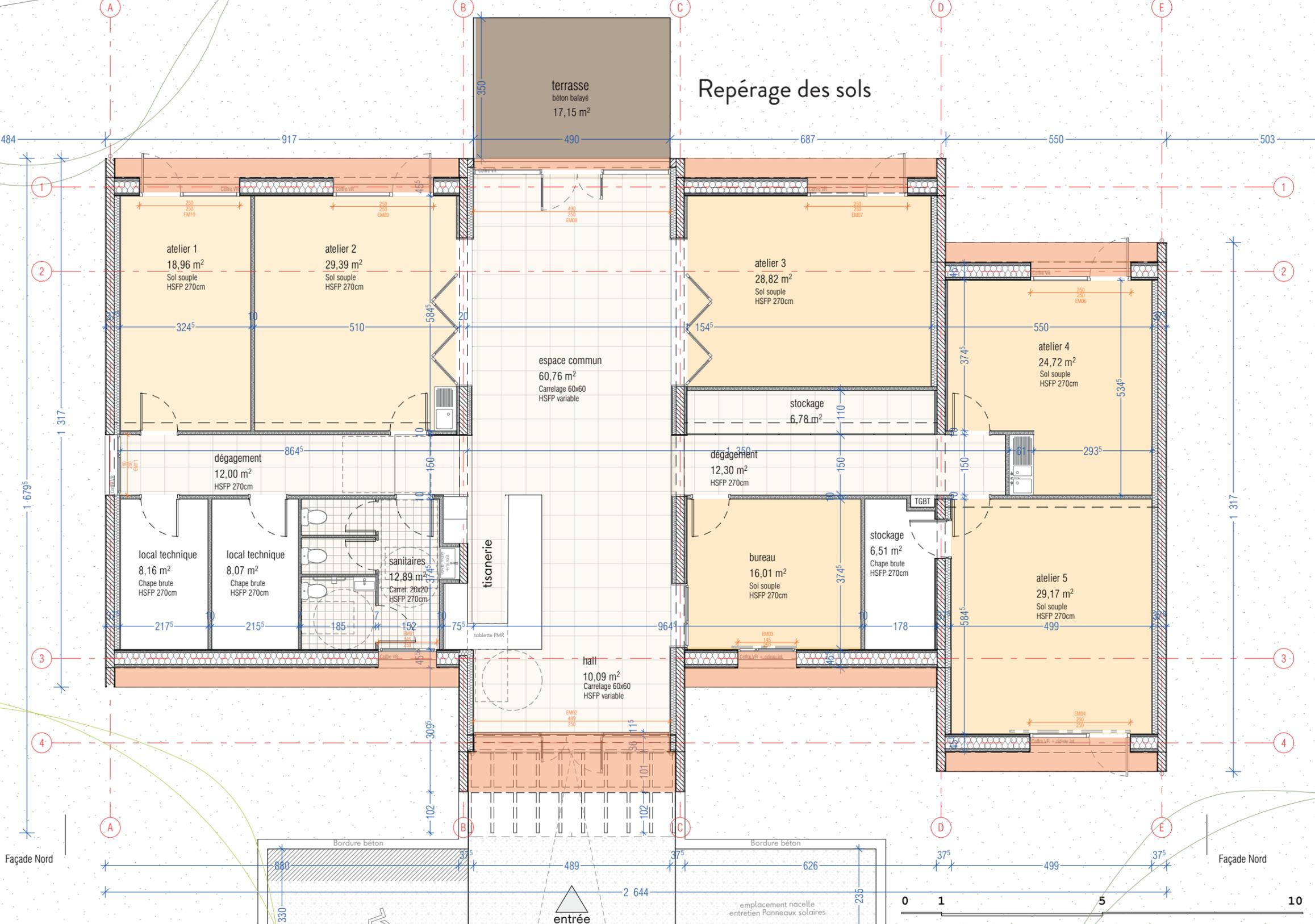


	Architectes RUTOxSENECIO 36 rue Neuve 33000 Bordeaux office@senecio.fr office@ruto.fr 06.72.12.02.95	CONSTRUCTION NEUVE D'UN ERP «MAISON POUR TOUS» À CESTAS - RÉJOUIT	
	Mairie de CESTAS 15 Chemin de Canaulet 33610 Cestas	APD .B	Plan de repérage de la composition des murs Date 02/2025

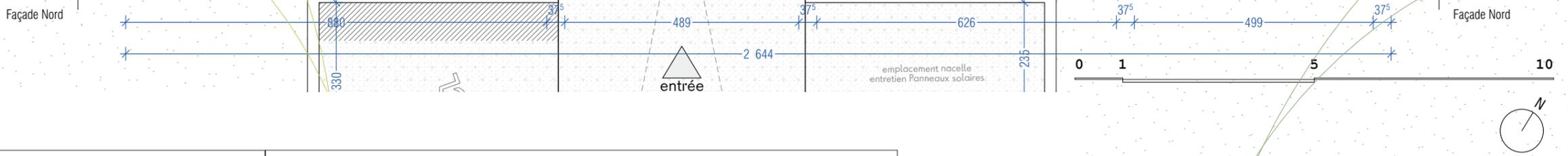
MOB/Paille



Repérage des sols



- Sol souple passage fréquent
- Carrelage
- Chape brute
- Seuil carrelage imitation tomelte
- Terrasse béton balayé

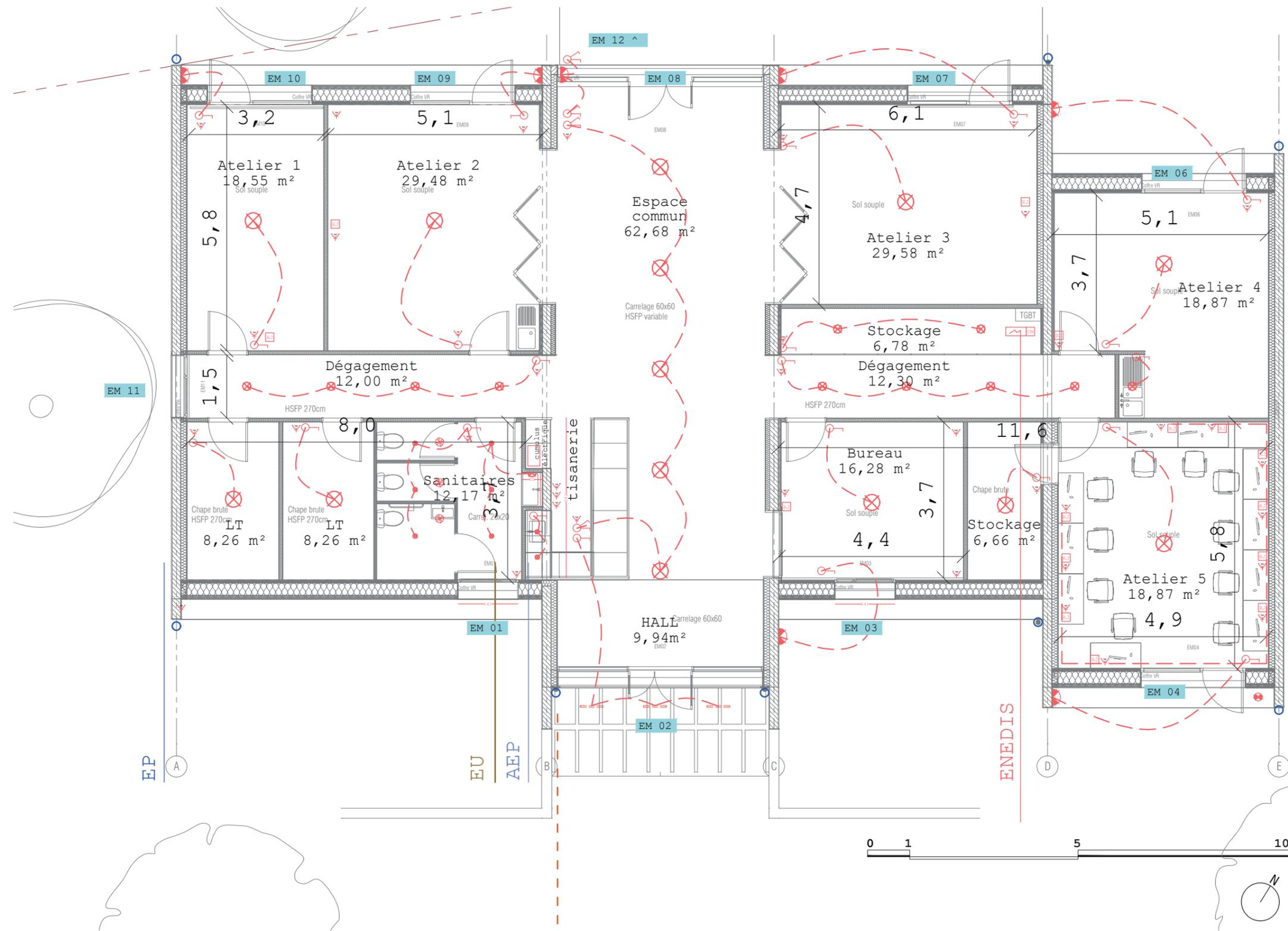


<p>Architectes RUTOxSENECIO</p> <p>36 rue Neuve 33000 Bordeaux</p> <p>office@senecio.fr office@ruto.fr 06.72.12.02.95</p>	CONSTRUCTION NEUVE D'UN ERP «MAISON POUR TOUS» À CESTAS - RÉJOUIT	
	Mairie de CESTAS 15 Chemin de Canaulet 33610 Cestas	APD .B
Plan de repérage des sols		18
Date 02/2025		



Symbole	Descriptif - RDC	Unité
	Compteur électrique + tableau	1
	coffret multimedia	1
	prise RJ 45	15
	interrupteur va-et-vient	4
	interrupteur simple allumage	21
	Plafonnier/suspension extérieure	0
	Spot en sol IP66 rétro éclairage	0
	Applicque murale extérieure	8
	Plafonnier/suspension intérieure	14
	Spot encastré intérieur	19
	Applicque murale intérieure	4
	Prise 2P+T (10/16A) hauteur +20 cm/sol fini	25
	Prise 2P+T (10/16A) hauteur plan de travail	2
	Prise 2P+T (10/16A) hauteur +180 cm/sol fini hotte aspirante	0
	Sortie de câble en 6 mm² spéciale plaques électriques (32A)	0
	Prise 2P+T (20A) hauteur +15 cm/sol fini	0
	Radiateur électrique	0
	Bouche VMC en plafond	3
	ruban led encastré	3

- sortie d'eaux usées
- arrivées d'eau potable
- eaux pluviales
- arrivées électriques



↘ Vers portail et portillon, interphonie et ouverture

 Architectes RUTOxSENECIO 36 rue Neuve 33000 Bordeaux office@senecio.fr office@ruto.fr 06.72.12.02.95	CONSTRUCTION NEUVE D'UN ERP «MAISON POUR TOUS» À CESTAS - RÉJOUIT	
	Mairie de CESTAS 15 Chemin de Canalet 33610 Cestas	APD .B
Plan de repérage électrique		19
Date 02/2025		





	Architectes RUTOxSENEICIO 36 rue Neuve 33000 Bordeaux office@senecio.fr office@ruto.fr 06.72.12.02.95	CONSTRUCTION NEUVE D'UN ERP «MAISON POUR TOUS» À CESTAS - RÉJOUIT	
	Mairie de CESTAS 15 Chemin de Canalet 33610 Cestas	APD .B	Perspective depuis le parvis Date 02/2025



	Architectes RUTOxSENEICIO 36 rue Neuve 33000 Bordeaux	CONSTRUCTION NEUVE D'UN ERP «MAISON POUR TOUS» À CESTAS - RÉJOUIT		
	office@senecio.fr office@ruto.fr 06.72.12.02.95	Mairie de CESTAS 15 Chemin de Canalet 33610 Cestas	APD .B	
		Perspective depuis le parvis	22	
		Date 02/2025		



 Architectes RUTOxSENECIO 36 rue Neuve 33000 Bordeaux office@senecio.fr office@ruto.fr 06.72.12.02.95	CONSTRUCTION NEUVE D'UN ERP «MAISON POUR TOUS» À CESTAS - RÉJOUIT	
	Mairie de CESTAS 15 Chemin de Canalet 33610 Cestas	APD .B
	Perspective sur l'entrée unique du bâtiment	23
	Date 02/2025	



 Architectes RUTOxSENECIO 36 rue Neuve 33000 Bordeaux office@senecio.fr office@ruto.fr 06.72.12.02.95	CONSTRUCTION NEUVE D'UN ERP «MAISON POUR TOUS» À CESTAS - RÉJOUIT	
	Mairie de CESTAS 15 Chemin de Canalet 33610 Cestas	APD .B
	Perspective depuis la façade arrière du bâtiment	24
	Date 02/2025	